



RECRUTE UN OU UNE AGENT D'EXPLOITATION

Sous l'autorité du Directeur d'exploitation et du chef d'exploitation, vous assurerez les missions suivantes pour la station de Valdrôme :

- Ouvrir / fermer l'appareil dans le respect des horaires fixées par la hiérarchie ;
- Effectuer les contrôles réguliers avant ouverture en suivant les instructions du REP, registre d'exploitation ;
- Tenir à jour le registre d'exploitation ;
- Surveiller l'appareil et signaler les incidents à son supérieur hiérarchique, arrêter en cas de danger ou anomalie ;
- Tenir son poste et l'environnement propre, entretenir la signalétique au départ et à l'arrivée de l'appareil ;
- Surveiller et aider les usagers qui le nécessite, gérer les files d'attentes au téléski ou à l'accueil ;
- Participer à la gestion d'un accident d'un usager si nécessaire ;
- Prévenir les risques liés aux activités : sécuriser, entre autres, la zones d'embarquement ou débarquement, faire respecter le RPP ;
- Entretenir l'aire de départ ;
- L'agent peut être amené à participer à l'évacuation de la remontée mécanique si les conditions le demande ;
- Entretien et maintenance journalières des Devalkarts ;
- Tenir à jour le carnet d'entretien et registre des contrôles des Devalkarts ;
- Tenir à jour le registre d'ouverture et de fermeture de pistes ;
- Entretien et maintenance des itinéraires VTT/Trotinettes et piste de Devalkarts ;
- Ouverture et fermeture journalières de la piste de Dévalkarts ;
- Ouverture hebdomadaires des itinéraires VTT/Trotinettes.

(liste non exhaustive qui est susceptible d'évoluer en fonction des besoins de l'entreprise)

1. Compétences requises pour le poste

- Savoir faire

Débutants acceptés, l'employé sera formé et devra se référer aux différents règlements qui lui seront présentés (registre d'exploitation, règles de sécurité, REP, RPP, carnet d'entretien des Devalkarts, registre des contrôles Dévalkarts, Registres des Pistes),

- Savoir être

Travail en équipe ;

Savoir manuel ;

Rigueur ;

Vigilance ;

Ecoute, communication ;

Adaptation ;
Réactivité ;
Sens de l'amélioration progressive et continue dans le cadre de la démarche qualité de l'entreprise ;
Attitude commerciale ;
Courtoisie.

2. Relations

– Relations internes
Directeur d'exploitation ;
Chef d'exploitation ;
L'ensemble du personnel de la station.

– Relations externes
Clientèle.

3. Spécificités du poste

Travail les week-end et jours fériés.

4. Parcours professionnel et expérience souhaitées

– Diplôme(s) (habilitation, permis) requis :
Débutant accepté

– Parcours professionnel et expériences souhaitables :
Débutant accepté

5. Conditions d'accès au poste

– Type de contrat :

☐ CDI ☐ CDD de... mois ☒ Saisonnier ☐ Apprentissage

– Date de prise de poste : début juillet

6. Classement, rémunération et avantages

– Classement indicatif Convention Collective : NR 201 (niveau de rémunération au smic soit 1748 € brut mensuel) + variables de positionnement et ancienneté en fonction du profil + prime de panier et d'équipement

– Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% par l'employeur pour le salarié

– Prévoyance prise en charge à 50% par l'employeur

7. Missions de l'EPIC

L'EPIC « Les stations de la Drôme » se compose d'un ensemble de 7 sites répartis sur les massifs du Vercors et du Diois au sein desquels sont proposés :

- Des activités neige : ski alpin, ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chiens de traîneau, VTT Fat Bike, ski de randonnée nordique, luge...
- Des activités hors neige : luge sur rail, VTT et trottinette de descente, biathlon, télésiège panoramique, dévalkart, tir à l'arc, accrocabana, disco golf, mini tyrolienne, randonnée, détente...
- Des services associés : transport, hébergement, restauration...

Les stations de la Drôme sont des stations familiales, axées sur l'apprentissage des activités de nature, à destination des écoles du Département, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des familles, ainsi que des touristes.

L'EPIC « Les stations de la Drôme » a été créé en 2018 sous tutelle du Département de la Drôme. Il a pour mission de gérer la délégation de service public liée à l'exploitation des stations en vue de maintenir une activité économique indispensable au territoire, tout en répondant à des objectifs de solidarité territoriale et de promotion touristique du Département.

Nos équipes comptent actuellement 19 salariés permanents et entre 40 et 100 saisonniers selon les saisons. En 2023, 86 % des collaborateurs ont affirmés qu'ils se sentent bien à l'EPIC « Les Stations de la Drôme ».

8. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées par mail au service ressources humaines avant le 17 juin 2023 à msauvajon@ladrome.fr – 04 75 22 40 18.

Pour toutes questions complémentaires, contacter M. Dalberto Damien par mail à ddalberto@ladrome.fr ou par téléphone au 06.99.59.40.18.